

32/ 14*) RATIFICATION de l'avenant n° 1 au marché de gré à gré approuvé le 3 Juin 1961 -
APPROBATION du détail estimatif.

Le Maire donne lecture du rapport.

Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir ratifier l'avenant n° 1 au marché de gré à gré passé avec la SEGEFOM, approuvé le 3 Juin 1961 pour construction d'une fosse septique, pour la somme de 555.200 Fr

et d'approuver le détail estimatif de la même somme qui y est joint./.

Le Maire,
Signé: Gabriel MACE.

Le rapport ci-dessus mis aux voix est adopté à l'unanimité.

Vu
A. Berru, le 23 Décembre 1961
P. le Maire et par délégation
Le Secrétaire Général
Signé P. Bolotte